

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L' AISNE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 24 avril 2017**

Le 24 avril deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Chemin des Dames s'est réuni en séance publique à la mairie de Craonne sous la présidence de M. Jean-Paul COFFINET.

**Etaient présents avec voix délibérative** : M. Jean-Marie MERLO – M. Jean-Paul COFFINET – M. Marc DAIME – M. Régis OLIVIER – Mme Claudine BEAUDOUIN - M. Hervé BROCARD - M. Frédéric LALLEMENT – M. Johnny MOGLIA - Jean-Claude MICHEL – M. Philippe DEBOUDT – M. Patrice GRANDJEAN – Mme Geneviève HERMET - M. Pascal BOULANGER – M. Jean-Guy NOHA – M. Pierre IGRAS - M. François RAHON – M. Matthias CARPENTIER – M. Daniel KEM – M. Fabrice BRIQUET – M. Claude COLLANGE – M. Bruno CHEVALIER – Mme Cécile AMOUR - M. Fabrice BEROUDIAUX - M. François HARANT – Mme Sarah FLAMANT – M. Hervé GIRARD - M. François PUCHOIS – M. Franck VILLEQUEY.

**Présents sans voix délibérative** : Mme Evelyne SONNETTE – Mme Béatrice OLIVIER – M. Thierry GERAUDEL – M. Bernard COURTEFOIS – Mme Nicole BEBEN – M. Benoît MANIN – M. Hubert PAMART – M. Michel BERTRAND – Mme Colette LETONDEUR – M. Daniel BLOTTIERE – M. Jacques LAURENTZ.

**Absents excusés** : M. Henri de BENOIST – Mme Patricia DEGAYE – M. Gérard DAGRY – M. Julien DROP – Mme Micheline LADEUILLE – M. Jean-Pierre CHAYOUX – M. Jean-Noël DELBART – M. Marc FOSSE – M. Christian BALDUREAUX – Mme Martine BRICOT – Mme Bénédicte HINZ – Mme Christelle REGNAULT – Mme Séverine LOPPIN – M. Michel GOBRON – M. Luc RODRIGUES.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire.
2. Vote du compte administratif 2016 : budget principal et budget du SPANC – **Délibération 28-2017.**
3. Approbation du compte de gestion dressé par le percepteur : budget principal – **Délibération 29-2017.**
4. Approbation du compte de gestion dressé par le percepteur : budget du SPANC – **Délibération 30-2017.**
5. Affectation du résultat : budget principal – **Délibération 31-2017.**
6. Affectation du résultat : budget du SPANC – **Délibération 32-2017.**
7. Vote du taux des 4 taxes pour 2017 – **Délibération 33-2017.**
8. Vote du budget primitif principal 2017 – **Délibération 34-2017.**

9. Vote du budget primitif du SPANC 2017 – **Délibération 35-2017.**

10. Signature d'une convention avec la chambre d'agriculture dans le cadre du dispositif d'aide aux artisans et commerçants – **Délibération 36-2017.**

11. Questions diverses.

-----

Le président, M. Jean-Paul COFFINET procède à l'appel des délégués puis ouvre la séance le quorum étant atteint.

M. COFFINET remercie l'ensemble des personnels et des élus qui ont participé à l'organisation de la commémoration du centenaire.

M. Philippe DEBOUDT est désigné secrétaire de séance.

## **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte rendu du 03 avril 2017.

## **2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET PRINCIPAL ET SPANC.**

**DELIBERATION N° 28-2017**

### **BUDGET PRINCIPAL**

	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
<b>Fonctionnement - Dépenses</b>		
011 Charges à caractère général	360 763.00	270 610.94
012 Charges de personnel et frais assimilés	447 450.00	413 449.23
014 Atténuations de produits	100 000.00	97 924.00
65 Autres charges de gestion courante	551 486.00	542 787.79
66 Charges financières	58 931.00	58 825.75
67 Charges exceptionnelles	49 881.00	20 106.40
68 Dotations aux amortissements et provisions	5 000.00	0.00
022 Dépenses imprévues	77 730.00	0.00
023 Virement à la section d'investissement	434 703.00	0.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 626.00	53 623.08
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 139 570.00</b>	<b>1 457 327.19</b>
<b>Fonctionnement - Recettes</b>		
002 Résultat de fonctionnement reporté	669 509.64	669 509.64
013 Atténuations de charges	133 542.00	129 765.36
70 Produits des services, du domaine	51 690.00	52 279.65
73 Impôts et taxes	1 004 841.00	1 047 864.16
74 Dotations, subventions et participations	188 967.00	244 951.11
75 Autres produits de gestion courante	77 111.00	76 680.24
77 Libéralités reçues	0.00	1 134.10
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 910.00	13 908.89
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 139 570.64</b>	<b>2 236 093.15</b>
<b>Investissements - Dépenses</b>		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	0.00	0.00
20 Immobilisations incorporelles	31 600.00	0.00
204 Subventions d'équipement versées	200 800.00	63 422.99
21 Immobilisations corporelles	433 832.00	117 662.59
23 Immobilisations en cours	259 269.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	28 127.00	27 025.57
020 Dépenses imprévues	10 000.00	0.00
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	13 910.00	13 908.89
041 Opérations patrimoniales	15 163.00	15 162.65
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>992 701.00</b>	<b>237 182.69</b>
<b>Investissement - Recettes</b>		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	108 938.26	108 938.26
13 Subventions d'investissement reçues	236 529.00	27 094.00
10 Dotations, fonds divers et réserves	75 152.00	11 557.00
16 Emprunts et dettes assimilées	67 490.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 100.00	308.74
021 Virement de la section de fonctionnement	434 703.00	0.00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 626.00	53 623.08
041 Opérations patrimoniales	15 163.00	15 162.65
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>992 701.26</b>	<b>216 683.73</b>
<b>Résultat fonctionnement 2016</b>		<b>778 765.96</b>
<b>Résultat investissement 2016</b>		<b>-20 498.96</b>
<b>Résultat global 2016</b>		<b>758 267.00</b>
	<b>dont budget général</b>	<b>289 054.48</b>
	<b>dont budget taxe de séjour</b>	<b>469 212.52</b>
<b>Reste à réaliser investissement dépenses</b>		<b>35 836.00</b>

## BUDGET DU SPANC

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00	OO2	RESULTATS REPORTES	3 691.77
6743	PARTICIPATION DIAGNOSTIC	0.00	748	AGENCE EAU	13 140.00
6231	ANNONCE ET INSERTION	864.00	748	AGENCE DE L'EAU	0.00
604	ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE	4 281.22	747	CDDL	0.00
604	G2C REUNIONS PUBLIQUES	0.00			
604	G2C ETUDES A LA PARCELLE	0.00	748	AGENCE EAU	0.00
			747	CDDL	0.00
			7068	PARTICULIERS	0.00
			757	SAUR	558.56
		<b>5 145.22</b>			<b>17 390.33</b>
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT 2016 :</b>		<b>12 245.11</b>			
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
			OO1	RESULTATS REPORTES	500.00
165	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	0.00			
		<b>0.00</b>			<b>500.00</b>
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT 2016 :</b>		<b>500.00</b>			

## RECAPITULATIF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
<b>OMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		669 509.64	0.00	108 938.26		778 447.90
Opérations de l'exercice	1 457 327.19	1 566 583.51	237 182.69	107 745.47	1 694 509.88	1 674 328.98
<b>TOTAUX</b>	<b>1 457 327.19</b>	<b>2 236 093.15</b>	<b>237 182.69</b>	<b>216 683.73</b>	<b>1 694 509.88</b>	<b>2 452 776.88</b>
Résultats de clôture		778 765.96	20 498.96			758 267.00
Restes à réaliser			35 836.00	0.00		
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>1 457 327.19</b>	<b>2 236 093.15</b>	<b>273 018.69</b>	<b>216 683.73</b>	<b>1 730 345.88</b>	<b>2 452 776.88</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>778 765.96</b>	<b>56 334.96</b>			<b>722 431.00</b>
<b>OMPTE ANNEXE POUR LE SPANC</b>						
Résultats reportés		3 691.77		500.00		4 191.77
Opérations de l'exercice	5 145.22	13 698.56	0.00	0.00	5 145.22	13 698.56
<b>TOTAUX</b>	<b>5 145.22</b>	<b>17 390.33</b>		<b>500.00</b>	<b>5 145.22</b>	<b>17 890.33</b>
Résultats de clôture		12 245.11		500.00		12 745.11
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>5 145.22</b>	<b>17 390.33</b>		<b>500.00</b>	<b>5 145.22</b>	<b>17 890.33</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>12 245.11</b>		<b>500.00</b>		<b>12 745.11</b>

M. COFFINET s'étant retiré, M. DEBOUDT, doyen d'âge fait procéder aux votes.

Comptes Administratifs adoptés à l'unanimité par chapitre.

### **3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE PERCEPTEUR – BUDGET PRINCIPAL.**

#### **DELIBERATION N°29-2017**

Exposé de M. COFFINET

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant que les comptes sont justes :

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.**

### **4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE PERCEPTEUR – BUDGET SPANC.**

#### **DELIBERATION N° 30-2017**

Exposé de M. COFFINET

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de

recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant que les comptes sont justes :

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.**

## **5. AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL.**

### **DELIBERATION N° 31-2017**

Exposé de M. COFFINET

Le Président propose l'affectation suivante du résultat 2016 pour le budget de la C.C.C.D. :

**Report au compte R 002 en fonctionnement : 722 430,96 €**

**Affectation en réserve au compte 1068 en recette d'investissement : 56 335,00 €**

**Report au compte D 001 en investissement : 20 498,96 €**

**Après en avoir délibéré, les conseillers communautaires adoptent à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat 2016.**

## **6. AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET DU SPANC.**

### **DELIBERATION N° 32-2017**

Exposé de M. COFFINET

Le Président propose l'affectation suivante du résultat 2016 pour le budget du SPANC :

**Report au compte R 002 en fonctionnement : 12 245.11 €**

**Report au compte R 001 en investissement : 500,00 €**

**Après en avoir délibéré, les conseillers communautaires adoptent à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat 2016 du budget du SPANC.**

## **7. VOTE DU TAUX DES 4 TAXES POUR 2017.**

### **DELIBERATION N° 33-2017**

Exposé de M. COFFINET

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

**Décide à l'unanimité de retenir les taux suivants pour l'année 2017 :**

<b>Taux de TAXE D'HABITATION</b>	<b>8.59 %</b>
<b>Taux de TAXE SUR LE FONCIER BÂTI</b>	<b>7.09 %</b>
<b>Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI</b>	<b>10.71 %</b>
<b>Taux de COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES</b>	<b>5.65 %</b>

## **8. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET PRINCIPAL.**

### **DELIBERATION N° 34-2017**

Exposé de M. COFFINET

	<b>BP 2017</b>
<b>Fonctionnement - Dépenses</b>	
011 Charges à caractère général	401 030.00
012 Charges de personnel et frais assimilés	464 670.00
014 Atténuations de produits	100 000.00
65 Autres charges de gestion courante	565 214.00
66 Charges financières	57 570.00
67 Charges exceptionnelles	34 020.00
68 Dotations aux amortissements et provisions	5 000.00
022 Dépenses imprévues	70 865.00
023 Virement à la section d'investissement	481 789.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 001.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 290 159.00</b>
<b>Fonctionnement - Recettes</b>	
002 Résultat de fonctionnement reporté	722 430.96
013 Atténuations de charges	134 370.00
70 Produits des services, du domaine	48 520.00

73 Impôts et taxes	1 078 209.00
74 Dotations, subventions et participations	213 661.00
75 Autres produits de gestion courante	77 111.00
77 Libéralités reçues	5 000.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 858.00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 290 159.96</b>
<b>Investissements - Dépenses</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	20 498.96
20 Immobilisations incorporelles	1 700.00
204 Subventions d'équipement versées	140 000.00
21 Immobilisations corporelles	456 364.00
23 Immobilisations en cours	842 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées	29 550.00
020 Dépenses imprévues	44 756.00
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	10 858.00
041 Opérations patrimoniales	66 483.00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 612 209.96</b>
<b>Investissement - Recettes</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	0.00
13 Subventions d'investissement reçues	680 835.00
10 Dotations, fonds divers et réserves	272 002.00
16 Emprunts et dettes assimilées	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 100.00
021 Virement de la section de fonctionnement	481 789.00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 001.00
041 Opérations patrimoniales	66 483.00
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 612 210.00</b>

Subventions versées dans le cadre du budget

Aide aux artisans	16 000.00 €
Subvention office tourisme Laon	8 000.00 €
ADMR Beaurieux :	6 258.00 €
ADMR Monthenault :	670.50 €
ADMR Saint-Erme :	1 047.00 €
AMSAM Soissons :	309.00 €
CHAUNY SPORTS CYCLISME :	1 000.00 €
Coopératives scolaires :	5 280.00 €
Familles rurales Corbeny :	1 500.00 €
Maison de la nature et de l'oiseau :	7 200.00 €
Maison de l'Emploi et de la Formation :	8 366.00 €
Particuliers – OPAH :	25 520.00 €
Particuliers – assainissement :	8 000.00 €



Monsieur NOHA demande si le projet de Vauclair a été décidé par un vote ou s'il reste une hypothèse.

M. COFFINET lui répond que pour le moment le conseil communautaire a uniquement voté pour solliciter les subventions et que le démarrage du projet sera décidé en conseil communautaire certainement en septembre lorsque les montants de subvention seront connus.

Monsieur NOHA souhaite savoir s'il y a des garanties sur la durée de la convention qui sera signée avec l'ONF.

M. COFFINET lui répond que la durée pour le moment est fixée à 15 ans mais qu'une réunion a lieu début mai pour aborder notamment ce sujet.

Un comité de pilotage va être mis en place et des comptes rendus de l'état d'avancement du projet seront faits à chaque conseil communautaire et en réunion de la commission « tourisme ».

### Budget adopté à l'unanimité par chapitre.

## 9. VOTE DU BUDGET DU SPANC.

### DELIBERATION N°35-2017

Exposé de M. COFFINET

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
022	DEPENSES IMPREVUES	9 023.00	002	RESULTATS REPORTEES	12 245.11
604	ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE	3 085.00	748	AGENCE DE L'EAU	13 582.00
604	G2C REUNIONS PUBLIQUES	9 317.00	747	CDDL	686.00
604	CONSTITUTION CAHIER CHARGES	5 088.00			
604	G2C ETUDES A LA PARCELLE	74 214.00	748	AGENCE EAU	44 528.00
			747	CDDL	6 185.00
			7068	PARTICULIERS	23 501.00
604	G2C SUIVI TRAVAUX	10 968.00	748	AGENCE EAU	6 000.00
			7068	PARTICULIERS	4 968.00
6742	SUBVENTIONS TRAVAUX	120 000.00	748	AGENCE EAU	120 000.00
		<b>231 695.00</b>			<b>231 695.11</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
			001	RESULTATS REPORTEES	500.00
165	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	500.00			
		<b>500.00</b>			<b>500.00</b>

**Budget adopté à l'unanimité par chapitre.**

## **10. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX ARTISANS ET COMMERCANTS.**

### **DELIBERATION N° 36-2017**

Exposé de M. CHEVALIER

Afin d'accompagner les artisans, commerçants et auto-entrepreneurs ayant leur siège social et leur établissement sur le territoire de la Communauté de Communes du Chemin des Dames, la CCCD a mis en place en 2015 une aide à l'investissement.

Une convention qui acte le partenariat entre la CCI et la CMA a été signée. L'accord du conseil régional de Picardie, compétent en 2015, a été sollicité puis accordé.

Les chambres consulaires sont chargées de veiller aux intérêts des entreprises agricoles, artisanales, commerciales et industrielles qu'elles représentent.

Par conséquent, afin de couvrir toutes les activités du territoire, il est proposé d'ajouter la Chambre d'agriculture comme partenaire.

M. CHEVALIER explique que la C.C.C.D. a reçu une demande d'un producteur de fromage de chèvre de Bourg et Comin et que la chambre compétente est la chambre d'agriculture.

Le dispositif reste inchangé pour l'année 2017.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

**- Autorise à l'unanimité le Président à signer la convention entre la chambre d'agriculture et la CCCD.**

## **11. QUESTIONS DIVERSES**

- M. RAHON souhaite que soit étudié le projet de louer une nacelle en se groupant pour accrocher les guirlandes de Noël. Cela va être étudié.
- SIRTOM : M. GIRARD informe qu'une étude de caractérisation a été réalisée pour examiner le contenu des sacs noirs. De l'examen de ce contenu, il ressort que :
  - 32 % des sacs pourraient être compostés,
  - 16 % pourraient être recyclés
  - 6 % pourraient être mis en déchetterie
  - 13 % des déchets pourraient être évités.

M. GIRARD estime que l'on peut donc encore améliorer le tri surtout lorsqu'on sait que l'enfouissement coûte très cher.

Monsieur KEM fait remarquer que la CCCD est placée parmi les meilleurs en ce qui concerne le tri.

La séance est levée à 20 h 25.